La **proposition de loi** de la sénatrice UDI **Muguette Dini**, portant sur l’expérimentation des **ma isons de naissance en France**
, sera
discutée et votée le 13 juin
prochain après-midi. La discussion de cette proposition de loi avait débuté le 28 février et n’avait pu aboutir faute de temps.

Le CALM-Association pour la maison de naissance des Bluets se réjouit du vote prochain de cette proposition de loi, qui pourrait donner le coup d’envoi législatif à l’expérimentation prochaine de maisons de naissance en France, attenantes à des structures hospitalières, dans lesquelles des sages-femmes -en tant que professionnelles autonomes- assureront un suivi physiologique de la grossesse, de la naissance et du post-partum.

Le CALM rappelle que des structures de cet ordre existent depuis de nombreuses années dans la plupart des pays européens, dans des formats extrahospitaliers.

A l’issue du vote du Sénat, le CALM souhaite que cette proposition de loi puisse ensuite être inscrite dès la prochaine rentrée parlementaire à l’ordre du jour des débats à l’Assemblée Nationale.

• Une maison de naissance est un lieu d’accueil, de suivi de grossesse et d’accouchement, où des sagefemmes suivent des femmes dont la grossesse est dite « normale », c’est-à-dire sans complication.
Les sages-femmes assurent le fonctionnement de la maison de naissance, et en assument l’entière responsabilité médicale. La maison de naissance est indépendante mais fonctionne en partenariat avec une maternité, si besoin de transfert médical.
• Les femmes y sont suivies par une seule et même sage-femme dans le cadre d’un accompagnement global.
• Les maisons de naissance se veulent également des lieux de vie et de partage d’information entre parents, et avec les professionnels, soutien à la parentalité.

Le CALM- Association pour la Maison de Naissance des Bluets (www.mdncalm.org) est une association d’usagers et de sages-femmes, qui militent pour l’ouverture des maisons de naissance en France et soutiennent la profession de sage-femme. Au CALM, les sages-femmes proposent à des couples un Accompagnement Global à la Naissance, en partenariat avec la Maternité des Bluets. Le CALM est membre du Collectif maisons de naissance, et adhérent du CIANE, le Collectif Inter associatif Autour de la Naissance.